

Principaux résultats

Le patrimoine retraite net, à l'instar de l'indicateur équivalent exprimé en termes bruts, représente la valeur viagère actualisée du flux de prestations de retraite dans les régimes de retraite obligatoires, mais en tenant également compte des impôts et cotisations acquittés sur les revenus perçus par les retraités. Dans un cas comme dans l'autre, le patrimoine retraite est exprimé en multiple du salaire individuel brut.

Pour un revenu moyen, le patrimoine retraite net est égal, en moyenne, au salaire individuel brut multiplié par 8.2 pour les hommes et 9.4 pour les femmes dans les pays de l'OCDE. Le fait que le chiffre soit plus élevé pour les femmes que pour les hommes s'explique principalement par des différences d'espérance de vie entre les sexes.

Comme le patrimoine retraite net est exprimé en multiple du salaire individuel brut, il est soit inférieur (lorsque les retraités sont assujettis à l'impôt) soit égal (lorsque les pensions de retraite ne sont pas imposées ou que le revenu des retraités est inférieur au seuil d'imposition) au patrimoine retraite brut. Cela apparaît clairement dans les deux graphiques ci-contre. En République slovaque et en Turquie, par exemple, le patrimoine retraite brut est égal au patrimoine retraite net, car les pensions ne sont pas imposables.

Le niveau du patrimoine retraite est sensiblement modifié lorsque l'on prend en compte les chiffres nets et non les valeurs brutes, tout comme le classement des pays. Par exemple, le Danemark se classe au-dessus de la moyenne de l'OCDE en termes de patrimoine retraite brut tandis qu'il se situe sous la moyenne de l'OCDE en termes nets. Au Danemark, le rapport patrimoine retraite net/brut s'élève à 61 %. La situation est identique dans les quatre autres pays nordiques, ainsi qu'en Autriche, en Italie, au Luxembourg et aux Pays-Bas, où les retraités subissent une pression fiscale importante. Cette situation est due en partie au niveau élevé du taux de remplacement brut du régime obligatoire, mais aussi à la forte ponction fiscale pratiquée dans toute l'économie. Par conséquent, les différences entre les patrimoines retraite nets des pays sont bien moindres que celles entre leurs patrimoines retraite bruts.

Influence du salaire individuel

Dans quatorze pays de l'OCDE, les faibles revenus ne sont pas soumis à l'impôt et paient moins de 1 % de taxes et cotisations. Dans onze pays, les retraités qui perçoivent le revenu moyen ne sont pas assujettis à l'impôt, ou dans une très faible mesure.

Pour les revenus élevés, on observe moins de différences, la majorité des pays affichant un patrimoine retraite net compris entre quatre et neuf fois le salaire annuel. La principale exception à cette tendance est le Luxembourg, avec un multiple de 12.4 pour les hommes et de 14.2 pour les femmes. C'est au Royaume-Uni que cet indicateur est le plus bas : il s'élève à 2.4 fois le salaire pour les hommes et 2.6 fois pour les femmes.

Pour ce qui est des pays non membres de l'OCDE, le patrimoine retraite brut est identique au patrimoine retraite net en Afrique du Sud, en Arabie saoudite, au Brésil, en Chine, dans la Fédération de Russie, en Inde et en Indonésie. Comme pour le patrimoine retraite brut, les résultats sont très différents d'un pays à l'autre : en Afrique du Sud, le patrimoine retraite net représente 1.4 et 1.8 fois le salaire moyen pour les hommes et les femmes respectivement, et au Brésil, pays où ce patrimoine est le plus important, il s'élève à 17.3 pour les hommes et à 16.9 pour les femmes en Inde.

Il convient de noter que ces calculs ne portent que sur le volet « prestations » des systèmes de retraite. L'incidence des impôts et des cotisations acquittés par les personnes en âge de travailler sur leur niveau de vie une fois à la retraite, comparé à celui qu'elles avaient lorsqu'elles étaient en activité, est examinée ci-dessus dans l'indicateur « Taux de remplacement nets ».

Définition et mesure

Le patrimoine retraite net correspond à la valeur actualisée du flux des prestations de retraite, en tenant compte des impôts et des cotisations sociales dus par les retraités sur leur pension. Il est calculé et exprimé sous forme de multiple du salaire individuel brut annuel du pays concerné. On utilise le salaire brut comme élément de référence afin d'isoler les effets des impôts et des cotisations acquittés à la retraite de ceux qui ont été prélevés durant la vie active. Cette définition implique que les patrimoines retraite brut et net sont identiques lorsqu'aucun impôt sur le revenu ni cotisations ne sont prélevés sur les pensions de retraite.

Les impôts et les cotisations acquittés par les retraités sont calculés en fonction des prestations de retraite auxquelles donnent droit les régimes obligatoires à différents niveaux de salaire. Les calculs tiennent compte de l'ensemble des abattements fiscaux et allègements d'impôt classiques, ainsi que des avantages accordés sur les revenus au titre des retraites ou aux personnes qui ont atteint l'âge de la retraite.

On trouvera le détail des règles fiscales qui s'appliquent aux retraités dans les « descriptifs pays » disponibles <http://oe.cd/pag>.

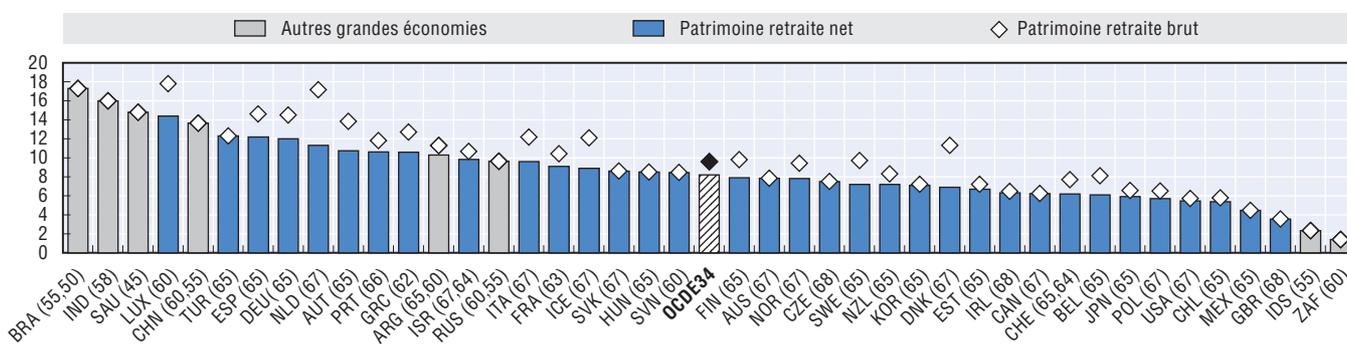
6.14. Patrimoine retraite net en fonction du salaire

	En multiple du salaire brut individuel annuel						En multiple du salaire brut individuel annuel						
	Hommes			Femmes			Hommes			Femmes			
	0.5	1.0	1.5	0.5	1.0	1.5	0.5	1.0	1.5	0.5	1.0	1.5	
Pays de l'OCDE							Pays de l'OCDE (suite)						
Australie	14.0	7.8	5.8	15.1	8.2	5.8	Norvège	11.6	7.8	5.8	13.3	9.0	6.7
Autriche	12.6	10.7	9.8	14.4	12.3	11.3	Pologne	6.0	5.7	5.6	7.1	6.8	6.7
Belgique	8.1	6.1	4.4	9.4	7.0	5.1	Portugal	12.4	10.6	9.7	14.5	12.3	11.2
Canada	8.5	6.2	4.3	9.6	7.0	4.8	République slovaque	9.8	8.6	8.2	11.6	10.2	9.8
Chili	6.9	5.4	5.4	7.4	5.4	5.4	Slovénie	9.8	8.5	7.7	12.2	10.6	9.6
République tchèque	12.1	7.5	5.9	14.0	8.7	6.8	Espagne	13.6	12.2	11.5	16.1	14.5	13.7
Danemark	11.4	6.9	5.4	12.8	7.7	6.0	Suède	7.8	7.2	8.2	8.8	8.1	9.2
Estonie	8.9	6.7	6.0	11.0	8.3	7.4	Suisse	8.5	6.2	4.2	9.8	7.3	4.8
Finlande	9.7	7.9	7.4	11.5	9.4	8.8	Turquie	12.3	12.3	12.3	14.3	14.3	14.3
France	9.9	9.1	7.8	11.7	10.8	9.2	Royaume-Uni	7.1	3.6	2.4	7.8	3.9	2.6
Allemagne	14.5	12.0	11.1	15.7	13.0	12.0	États-Unis	7.1	5.5	4.4	7.9	6.1	5.0
Grèce	13.6	10.6	9.6	15.1	11.8	10.7	OCDE34	10.8	8.2	7.1	12.3	9.4	8.1
Hongrie	8.5	8.5	8.5	10.1	10.1	10.1	Autres grandes économies						
Islande	12.3	8.9	8.2	13.7	9.9	9.1	Argentine	12.5	10.3	9.3	17.8	13.6	11.9
Irlande	12.6	6.3	4.2	14.3	7.2	4.8	Brésil	24.2	17.3	17.3	26.7	14.5	14.5
Israël	14.0	9.8	6.6	14.9	10.4	6.9	Chine	17.3	13.7	12.4	20.3	16.2	14.8
Italie	11.0	9.6	9.0	12.7	11.1	10.3	Chine	17.3	13.7	12.4	20.3	16.2	14.8
Japon	8.1	5.9	5.0	9.4	6.9	5.8	Inde	16.0	16.0	16.0	16.9	16.9	16.9
Corée	10.7	7.1	5.3	12.5	8.4	6.2	Indonésie	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Luxembourg	18.9	14.4	12.4	21.7	16.5	14.2	Fédération du Russie	9.6	9.6	9.6	12.8	12.8	12.8
Mexique	6.1	4.5	4.2	6.6	4.5	4.2	Arabie saoudite	14.8	14.8	14.8	15.6	15.6	15.6
Pays-Bas	13.6	11.3	10.1	15.6	12.9	11.6	Afrique du Sud	2.9	1.4	1.0	3.6	1.8	1.2
Nouvelle-Zélande	14.4	7.2	4.8	16.1	8.1	5.4	UE28	11.4	8.9	7.8	13.0	10.3	9.0

Source : Modèles de retraite de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933327906>

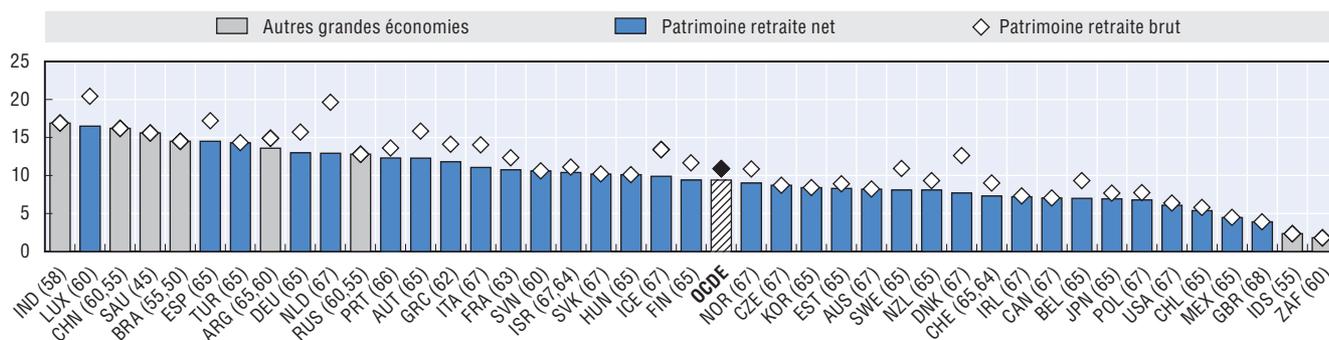
6.15. Patrimoines retraite net et brut, hommes, pour un salaire moyen



Source : Modèles de retraite de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933327919>

6.16. Patrimoines retraite net et brut, femmes, pour un salaire moyen



Source : Modèles de retraite de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933327924>



Extrait de :

Pensions at a Glance 2015

OECD and G20 indicators

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/pension_glance-2015-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Patrimoine retraite net », dans *Pensions at a Glance 2015 : OECD and G20 indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/pension_glance-2015-20-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.